



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Berthierville

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Berthierville tenue le 19 juin 2023 à 20 h 00 à laquelle sont présents, Mesdames les conseillères Isabelle Fontaine et Amélie Lebrun ainsi que Messieurs les conseillers Denis Darveau, Sylvain Destremes, Jean-François Frenière et Pierre Lahaie formant quorum sous la présidence de M. le maire Dominic Perreault.

Est également présente Madame Sylvie Dubois, directrice générale et greffière.

A) CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire constate qu'il y a quorum.

B) INSTANT DE RÉFLEXION ET ALLOCUTION DU MAIRE

Monsieur le maire invite les citoyens à un instant de réflexion et fait une brève allocution.

C) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que le projet d'ordre du jour se décrit comme suit:

- A) Constatation du quorum
- B) Instant de réflexion et allocution du maire
- C) Adoption de l'ordre du jour
- H) Résolutions d'intérêt général
 - H.1 Disposition de terrain / Mandat pour la réalisation d'un appel de proposition
 - H.2 Infrastructures municipales - Mise à jour du plan d'intervention
 - H.3 Évaluation des bâtiments municipaux aux fins d'assurance et du Centre Gilles-Villeneuve aux fins de valeur marchande
 - H.4 Nomination du maire suppléant
 - H.5 Ressource humaine / Coordonnatrice à la bibliothèque municipale – Contrat de travail
 - H.6 Ressource humaine / Embauche au poste de préposé à la comptabilité
 - H.7 Ressource humaine / Engagement au poste de directeur de l'urbanisme et de l'environnement
 - H.8 Ressource humaine / Octroi d'un mandat pour la réalisation d'un bilan de l'expérience organisationnelle
 - H.9 Programme de prévention en santé et sécurité au travail / Octroi de contrat
 - H.10 Plan d'urbanisme intégré et règlements d'urbanisme / Octroi de contrat
 - H.11 Table des aînés – Pôle Berthier / Nomination d'un représentant
 - H.12 Maison des jeunes de Berthierville / Accès à la piscine municipale – été 2023
 - H.13 Contrat relatif à la préparation et l'entretien de la glace, surveillance des activités de l'aréna Joannie Rochette et entretien ménager du Centre Gilles-Villeneuve / Prolongation du contrat
 - H.14 Aréna / Contrat d'entretien préventif des systèmes de réfrigération
- K) Avis de motion
 - K.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement
Règlement 925-11 modifiant le règlement numéro 925 et ses amendements concernant la tarification des activités de loisirs
- N) Période de questions
- O) Levée de l'assemblée

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par la conseillère Isabelle Fontaine,
Appuyé par la conseillère Amélie Lebrun,

ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté à l'avis de convocation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2023-06-167



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Berthierville

19 juin 2023

2023-06-168

H) RÉSOLUTIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

H.1 DISPOSITION DE TERRAIN / MANDAT POUR LA RÉALISATION D'UN APPEL DE PROPOSITION

CONSIDÉRANT que la Ville de Berthierville désire disposer du terrain municipal portant le numéro de lot 3 449 147 situé à l'extrémité de la rue Melchers afin de favoriser le développement en zone industrielle ;

CONSIDÉRANT que des promoteurs ont manifesté leur intérêt à acquérir ledit terrain afin d'y implanter diverses catégories d'industries;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire favoriser l'offre la plus favorable pour le territoire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Denis Darveau,
Appuyé par le conseiller Pierre Lahaie,

ET RÉSOLU :

De mandater Me Philippe Asselin du cabinet Morency Société d'avocats pour assurer le soutien juridique à la rédaction de l'appel de proposition pour la disposition du terrain municipal ayant le numéro de lot 3 449 147 dont les honoraires sont évalués à 2 000 \$ plus les déboursés et les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2023-06-169

H.2 INFRASTRUCTURES MUNICIPALES / MISE À JOUR DU PLAN D'INTERVENTION

CONSIDÉRANT que le plan d'intervention relatif aux infrastructures municipales a été mis à jour en 2016 et que plusieurs travaux ont été exécutés à ce jour;

CONSIDÉRANT que la Ville de Berthierville désire présenter une demande de subvention dans le cadre du Programme PRIMEAU pour la réalisation de travaux d'infrastructures;

CONSIDÉRANT la proposition de services et d'honoraires professionnels datée du 3 mai 2023 déposée par la firme GBI Experts-Conseils inc. pour l'assistance technique relative aux travaux de génie municipal de la ville;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par la conseillère Amélie Lebrun,
Appuyé par le conseiller Denis Darveau,

ET RÉSOLU:

De confirmer l'acceptation de la proposition de soutien technique en ingénierie civile, présentée par la firme GBI Experts-Conseils inc., pour les divers projets municipaux selon les honoraires à taux horaires détaillés à leur offre de services datée du 3 mai 2023 pour une dépense n'excédant pas 90 000 \$ toutes taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2023-06-170

H.3 ÉVALUATION DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX AUX FINS D'ASSURANCE ET DU CENTRE GILLES-VILLENEUVE AUX FINS DE LA VALEUR MARCHANDE

CONSIDÉRANT que l'évaluation des bâtiments municipaux a été réalisée au printemps 2018 et qu'il est recommandé de procéder à la mise à jour de ces données aux fins d'assurance par période de cinq (5) ans;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Berthierville

19 juin 2023

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire obtenir la valeur marchande réelle du Centre Gilles-Villeneuve afin d'évaluer la possibilité de vendre cet immeuble;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Denis Darveau,
Appuyé par le conseiller Pierre Lahaie,

ET RÉSOLU :

D'octroyer à la firme Bertrand Simard et associés inc. le mandat d'évaluation des bâtiments municipaux au coût de 13 000 \$ plus les taxes applicables, tel que détaillé à leur offre de services datée du 12 juin 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2023-06-171

H.4 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par le conseiller Denis Darveau,
Appuyé par la conseillère Amélie Lebrun,

ET RÉSOLU :

Que le conseiller Pierre Lahaie soit nommé maire suppléant et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Que le conseiller Pierre Lahaie soit également désigné comme substitut du maire à la Municipalité Régionale de Comté de D'Autray.

Que la présente résolution remplace la résolution numéro 2023-04-085 adoptée lors de la séance ordinaire du 3 avril 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2023-06-172

H.5 RESSOURCE HUMAINE / COORDONNATRICE À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – CONTRAT DE TRAVAIL

CONSIDÉRANT que le contrat de travail à durée déterminée, intervenu entre la Ville de Berthierville et madame Sylvie Francis, vient à échéance le 10 août 2023;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal souhaite renouveler le contrat de travail de madame Sylvie Francis au poste de coordonnatrice de la bibliothèque;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Jean-François Frenière,
Appuyé par la conseillère Amélie Lebrun,

ET RÉSOLU :

De renouveler le contrat de travail de Sylvie Francis au poste de coordonnatrice de la bibliothèque, et ce selon les conditions stipulées au contrat à durée déterminée de trois (3) ans débutant le 11 août 2023.

D'autoriser le maire et la directrice générale et greffière à signer, pour et au nom de la Ville de Berthierville, ledit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



No de résolution
ou annotation

2023-06-173

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Berthierville

19 juin 2023

H.6 RESSOURCE HUMAINE / EMBAUCHE AU POSTE DE PRÉPOSÉ À LA COMPTABILITÉ

CONSIDÉRANT le processus de recrutement tenu pour combler le poste vacant de préposé à la comptabilité;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection formé de la directrice générale et de la trésorière de la Ville de Berthierville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Jean-François Frenière,
Appuyé par le conseiller Pierre Lahaie,

ET RÉSOLU :

De procéder à l'embauche de madame Claude Ethier au poste de préposée à la comptabilité à temps complet à compter du 24 juillet 2023 et ce, aux conditions énoncées à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2023-06-174

H.7 RESSOURCE HUMAINE / ENGAGEMENT AU POSTE DE DIRECTEUR DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT que le développement du territoire de la ville de Berthierville est en pleine croissance et nécessite la création d'un poste de direction de l'urbanisme et de l'environnement au sein de l'équipe du personnel-cadre;

CONSIDÉRANT que la Ville de Berthierville a signifié à la MRC de D'Autray son intention de mettre fin à son adhésion à l'entente de fourniture de service pour l'application des règlements d'urbanisme et de l'environnement;

CONSIDÉRANT l'acceptation de la MRC de D'Autray de mettre fin à l'adhésion de la Ville de Berthierville à ladite entente à compter du 1^{er} août 2023 conditionnellement au paiement des frais d'administration pour l'année 2023 représentant un montant mensuel de 627,90 \$ et ce, afin de ne pas pénaliser les autres municipalités parties à l'entente;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par le conseiller Jean-François Frenière,
Appuyé par le conseiller Denis Darveau,

ET RÉSOLU:

De procéder à l'engagement de Guillaume Dumouchel au poste de directeur de l'urbanisme et de l'environnement selon les conditions stipulées au contrat à durée déterminée de 60 mois débutant le 1^{er} août 2023.

D'autoriser le maire et la directrice générale et greffière à signer, pour et au nom de la Ville de Berthierville, ledit contrat d'engagement.

D'autoriser le paiement à la MRC de D'Autray du montant mensuel de 627,90 \$ jusqu'au 31 décembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2023-06-175

H.8 RESSOURCE HUMAINE / OCTROI D'UN MANDAT POUR LA RÉALISATION D'UN BILAN DE L'EXPÉRIENCE ORGANISATIONNELLE

CONSIDÉRANT que le développement du territoire de la ville de Berthierville est en pleine croissance et nécessite la réalisation d'un bilan de l'expérience organisationnelle;



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Berthierville

19 juin 2023

CONSIDÉRANT que le bilan de l'expérience organisationnelle permet de cibler les points forts et les zones de vulnérabilités d'une organisation pour permettre de prendre de bonnes décisions pour la mise en place d'un plan stratégique en développement organisationnel;

CONSIDÉRANT la réception de deux offres de service, soit la firme BonBoss et l'Union des municipalités du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Pierre Lahaie,
Appuyé par le conseiller Denis Darveau,

ET RÉSOLU :

D'octroyer à la firme BonBoss, entreprise innovante spécialisée en management et développement organisationnel, le mandat visant la réalisation du bilan de la saine performance – phase 1 au coût de 3 995\$ plus les taxes applicables, tel que détaillé à leur offre de service datée du 8 juin 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2023-06-176

H.9 PROGRAMME DE PRÉVENTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL / OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT que le programme de prévention en santé et sécurité au travail réalisé en 2014 nécessite une mise à jour considérable;

CONSIDÉRANT l'offre de service datée du 13 juin 2023 déposée par la firme Telus Santé pour des services additionnels en prévention comprenant la mise à jour du programme de prévention, la présentation du programme ainsi que l'élaboration de grilles d'inspection et de procédures de travail pour des tâches critiques;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Pierre Lahaie,
Appuyé par la conseillère Amélie Lebrun,

ET RÉSOLU :

D'octroyer à la firme Telus Santé le mandat de mise à jour du programme de prévention en santé et sécurité au travail au coût de 5 100 \$ plus les taxes applicables tel que détaillé à leur offre de service datée du 13 juin 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2023-06-177

H.10 PLAN D'URBANISME INTÉGRÉ ET RÈGLEMENTS D'URBANISME / OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT la démarche réalisée pour définir la vision de développement du territoire de Berthierville, déposée en mai 2023 par la firme L'Atelier Urbain;

CONSIDÉRANT que la refonte du plan et des règlements d'urbanisme doit être réalisée pour répondre à la vision établie pour le territoire ;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels datée du 9 juin 2023 déposée par la firme L'Atelier Urbain, spécialisée dans la mise en œuvre des meilleures pratiques et innovations dans le domaine de l'urbanisme, de l'aménagement et de la facilitation;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Pierre Lahaie,
Appuyé par le conseiller Denis Darveau,



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Berthierville

19 juin 2023

ET RÉSOLU :

D'octroyer à la firme L'Atelier Urbain le mandat constituant la réalisation du plan d'urbanisme intégré et de l'ensemble des règlements d'urbanisme de la Ville de Berthierville au coût forfaitaire de 77 572 \$ plus les taxes applicables tel que détaillé à leur offre de services datée du 9 juin 2023.

D'autoriser une appropriation à l'excédent non affecté pour financer la dépense nette encourue par ledit mandat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2023-06-178

H.11 TABLE DES AÎNÉS – PÔLE BERTHIER / NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT

CONSIDÉRANT le courriel daté du 6 juin 2023 provenant de la présidente de la Table des aînés du Pôle Berthier, association d'organismes en lien avec les personnes âgées de la région regroupant Berthierville, Sainte-Geneviève-de-Berthier, La Visitation-de-l'Île-Dupas et de Saint-Ignace-de-Loyola;

CONSIDÉRANT que l'organisme désire connaître l'intérêt de la Ville de Berthierville à participer à nouveau avec l'organisme;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par la conseillère Amélie Lebrun,
Appuyé par la conseillère Isabelle Fontaine,

ET RÉSOLU :

De déléguer le maire Dominic Perreault à titre de représentant de la Ville de Berthierville pour siéger à la Table des aînés – Pôle Berthier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2023-06-179

H.12 MAISON DES JEUNES DE BERTHIERVILLE / ACCÈS À LA PISCINE MUNICIPALE – ÉTÉ 2023

CONSIDÉRANT la demande datée du 6 juin 2023 présentée par la Maison des jeunes : Place Jeunesse Berthier, organisme sans but lucratif situé à Berthierville;

CONSIDÉRANT que l'organisme désire bénéficier d'un accès gratuit à la piscine municipale lors de leur sortie de groupe tenant compte que leur clientèle inclut des personnes demeurant à l'extérieur de la ville de Berthierville;

CONSIDÉRANT le règlement numéro 925-10 concernant la tarification des activités de loisirs;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Jean-François Frenière,
Appuyé par le conseiller Denis Darveau,

ET RÉSOLU :

D'autoriser l'accès gratuit à la piscine municipale pour les sorties de groupe de l'organisme la Maison des jeunes : Place Jeunesse Berthier pour la saison 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



No de résolution
ou annotation
2023-06-180

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Berthierville

19 juin 2023

H.13 **CONTRAT RELATIF À LA PRÉPARATION ET L'ENTRETIEN DE LA GLACE, SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE L'ARÉNA JOANNIE ROCHETTE ET ENTRETIEN MÉNAGER DU CENTRE GILLES-VILLENEUVE / PROLONGATION DU CONTRAT**

CONSIDÉRANT la résolution 2023-06-157 autorisant la publication d'un appel d'offres public à l'égard de la fourniture de services relative à la préparation et l'entretien de la glace, la surveillance des activités de l'aréna Joannie Rochette et à l'entretien ménager du centre Gilles-Villeneuve;

CONSIDÉRANT que l'ouverture des soumissions est fixée au 13 juillet 2023 afin de respecter les délais légaux d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT que la Ville de Berthierville désire assurer la mise en opération de l'aréna à compter du 9 septembre prochain;

CONSIDÉRANT l'offre datée du 13 juin 2023 émise par la compagnie SODEM permettant la prolongation du contrat jusqu'à la date du début du prochain contrat octroyé suite à la procédure d'appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Jean-François Frenière,
Appuyé par la conseillère Amélie Lebrun,

ET RÉSOLU :

D'autoriser la prolongation du contrat relatif à la préparation et l'entretien de la glace, la surveillance des activités de l'aréna Joannie Rochette et à l'entretien ménager du centre Gilles-Villeneuve à la compagnie SODEM sur une base mensuelle à compter du 1^{er} juillet 2023 au coût mensuel de 18 830 \$ plus les taxes applicables et ce, jusqu'au début du prochain contrat qui sera octroyé suite au processus d'appel d'offres en cours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

H.14 **ARÉNA / CONTRAT D'ENTRETIEN PRÉVENTIF DES SYSTÈMES DE RÉFRIGÉRATION**

CONSIDÉRANT que le contrat intervenu avec la compagnie Climat-Control SB inc., en vertu de la résolution 2022-07-225, relatif à l'entretien des équipements de réfrigération de la glace de l'aréna Joannie Rochette, de l'exécution du programme de prévention de la tour de refroidissement à l'eau et des condenseurs évaporatifs, prend fin le 30 juin prochain;

CONSIDÉRANT l'offre de service de la compagnie Zéro-C / Climat-Control SB inc. datée du 14 juin 2023;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Jean-François Frenière,
Appuyé par la conseillère Isabelle Fontaine,

ET RÉSOLU :

D'octroyer à la compagnie Zéro-C / Climat-Control SB inc. le contrat relatif à l'entretien préventif des équipements du système de réfrigération de la glace de l'aréna Joannie Rochette, de l'exécution du programme de prévention de la tour de refroidissement à l'eau et des condenseurs évaporatifs pour une durée d'un (1) an se terminant le 30 juin 2024 et ce, au coût annuel de 12 502,35 \$ plus les taxes applicables, tel que détaillé à leur offre de service datée du 14 juin 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



No de résolution
ou annotation

2023-06-182

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Berthierville

19 juin 2023

K) AVIS DE MOTION

K.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT

Règlement 925-11 modifiant le règlement numéro 925 et ses amendements concernant la tarification des activités de loisirs

Avis de motion est donné par la conseillère Isabelle Fontaine qu'à une séance distincte de ce Conseil, il sera adopté un règlement numéro 925-11 modifiant le règlement numéro 925 et ses amendements concernant la tarification des activités de loisirs.

Madame Fontaine dépose le projet de règlement numéro 925-11 modifiant le règlement numéro 925 et ses amendements concernant la tarification des activités de loisirs.

N) PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2023-06-183

O) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT que tous les sujets de l'ordre du jour ont été discutés.

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par le conseiller Denis Darveau,
Appuyé par le conseiller Jean-François Frenière,

ET RÉSOLU:

De lever la séance extraordinaire à 20 h 23.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Dominic Perreault
Maire

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière

Je, Dominic Perreault, approuve toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Dominic Perreault
Maire